



QUI A BENEFICIE LE PLUS
DES HAUTS TAUX D'INTERETS ?
QUEL EFFET CELA A-T-IL EU
SUR...
PAIX

FEMME
Souffrance
Révol
FPO

LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE



Un aperçu de la situation

La paix et la justice sociale sont de grands idéaux. Les femmes ont une vision de ces idéaux qui diffère de celle des hommes. Elles sont souvent à l'origine des changements sociaux.

En 50 ans, les femmes ont fait des pas de géant :

- elles ont obtenu le droit de vote et le droit à l'éducation ;
- elles ont pris leur place sur le marché du travail, même si elles gagnent encore un salaire moins élevé que celui des hommes. Elles ont appris à concilier carrière et famille avec les difficultés que cela comporte ;
- les groupes qui les représentent ont fait des pressions pour faire changer les lois.

Les femmes participent davantage aux centres de décision :

- elles sont présentes dans les gouvernements municipaux, provinciaux et nationaux ainsi que dans les organismes internationaux ;
- malgré leur petit nombre dans les lieux de pouvoir, elles arrivent à influencer les décisions.

Plusieurs événements internationaux ont créé une nouvelle solidarité entre femmes :

- en 1995, la Conférence internationale des femmes de Beijing a marqué le mouvement des femmes. Les organisations non gouvernementales du Canada ont ensuite publié *Agissez pour la paix et pour le développement* ;
- l'UNESCO et les Nations-Unies ont déclaré l'année 2000 *Année internationale de la culture de la paix*. Ils ont publié pour l'occasion le *Manifeste 2000 : pour une culture de la paix et de la non-violence* ;
- la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 vise à éliminer la pauvreté des femmes et la violence faite aux femmes. Plus de 5 000 groupes féminins de 157 pays et territoires y sont inscrits. Au Canada, les femmes ont remis une liste de 13 revendications au gouvernement fédéral.

Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes connaissent aussi la paix et la justice.

- Même si elles font marcher l'économie par leur travail professionnel et domestique, les femmes n'ont pas encore toute la place qui leur revient.
- Leur grande charge de travail, payé ou non, empêche bien des femmes de participer pleinement aux processus de décision.
- Dans beaucoup de pays, les droits de l'homme ne sont pas respectés et ceux des femmes, encore moins. Quantité de femmes vivent des situations intolérables d'injustice.

Les femmes francophones vivant en milieu minoritaire

Dans les milieux francophones minoritaires, il reste très difficile pour les femmes de se faire entendre.

- Elles sont peu présentes en politique municipale et provinciale.
- Si elles joignent les rangs d'un parti politique, elles doivent se rallier à la majorité masculine et anglophone.
- Elles peuvent avoir davantage une voix dans les groupes représentant la francophonie.

En général, la participation des femmes francophones à la vie politique de leur ville, province ou pays reste plutôt limitée. C'est pourtant la seule façon pour elles d'avoir de l'influence et de faire valoir leur vision sociale.

Les femmes francophones sont regroupées à l'intérieur de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. La Fédération participe à divers mouvements nationaux et internationaux :

- elle prend part à des tribunes politiques avec d'autres groupes féminins;
- elle fait partie du Comité d'organisation des activités de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000;
- elle délègue des représentantes aux événements nationaux et internationaux qui touchent les femmes.

Les faits saillants des ateliers

■ Le Programme de contestation judiciaire accorde des fonds aux particuliers et aux groupes sans but lucratif. Il appuie des causes d'importance nationale qui feront avancer les droits à l'égalité et les droits linguistiques des minorités de langue officielle. Il a ainsi aidé les parents francophones de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard.

Il est question d'élargir le mandat du Programme pour pouvoir aider :

- des causes sur les droits à l'égalité touchant les secteurs de compétence provinciale;
- des causes sur les droits linguistiques touchant certaines parties de la *Loi sur les langues officielles*.

■ La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 est un événement international de mobilisation féminine :

- 157 pays et territoires y participent;
- 59 revendications seront présentées aux divers gouvernements du monde entier;

- les revendications touchent 8 domaines :
 - le travail des femmes;
 - les droits sociaux, économiques et culturels des femmes;
 - les droits humains des femmes immigrantes;
 - les droits humains des femmes autochtones;
 - les droits humains des lesbiennes;
 - les droits humains des femmes du monde entier;
 - l'élimination de la violence faite aux femmes;
 - la pleine participation des femmes à la vie active.
- Les cinq demandes des femmes francophones vivant en milieu minoritaire font partie des 13 revendications canadiennes. La FNFCF sera sans doute chargée d'assurer le suivi des revendications.

■ Le droit pénal international est un outil important pour faire face aux crimes contre les femmes. Souvent, ces crimes commis par des forces armées ou des factions en conflit restent impunis. En général, on ne reconnaît pas ces crimes comme des violations des droits fondamentaux des femmes.



Les faits saillants des ateliers (suite)

Ces dernières années, on a mis sur pied le Tribunal pénal international pour l'Ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Depuis, les crimes contre les femmes peuvent et doivent faire l'objet de poursuites.

- Ils sont considérés comme des violations graves de divers textes juridiques, par exemple la Convention de Genève et la Convention sur la torture.
- Les deux tribunaux internationaux ont réussi à condamner des leaders à plusieurs années de prison pour viol et violence sexuelle. Il s'agit de victoires difficiles mais importantes pour les droits des femmes.

■ L'Union internationale des villes et pouvoirs locaux a publié la *Déclaration mondiale sur les femmes dans le gouvernement local*. L'Union juge important que les femmes participent à ce niveau de décision pour plusieurs raisons.

Par exemple,

- la démocratie locale est essentielle pour assurer la justice

sociale, économique et politique pour toute la population dans chaque communauté;

- la démocratie locale est essentielle pour que tous les membres de la société, femmes et hommes, participent au processus de gouvernance;
- les problèmes et les défis de l'humanité sont mondiaux, mais ils se manifestent localement; ils doivent donc être traités au niveau local;
- les femmes ont, comme les hommes, le droit de vivre sans subir la pauvreté, l'insécurité, la discrimination et la dégradation de l'environnement;
- pour régler ces problèmes, les femmes doivent s'engager dans le gouvernement local comme responsables, planificatrices et gestionnaires;
- le gouvernement local est le lieu idéal pour contribuer à la lutte mondiale en faveur de l'égalité des sexes;
- en tant qu'employeur, prestataire de services et niveau de gouvernance le plus proche de la population, le gouvernement local peut avoir beaucoup d'impact sur la condition des femmes.

Paix et justice

Quelques pistes d'action pour l'avenir

Voici les principales pistes d'action proposées lors du Forum :

- former une coalition d'universitaires, de professeur.e.s et de groupes communautaires pour promouvoir les valeurs des programmes d'équité et de culture de la paix;
- se rapprocher des jeunes femmes pour les sensibiliser à la réalité des femmes. Produire des documents (trousse d'information, guide d'animation sur la lutte des femmes) et diffuser les informations;
- mettre sur pied des programmes de formation en leadership pour diverses clientèles, y compris les femmes marginalisées;
- aider à faire élire des femmes aux gouvernements locaux, provinciaux et fédéral, au-delà des lignes de partis politiques et en solidarité.

La FNFCF doit, entre autres, assurer le suivi des revendications de la Marche mondiale et réintégrer le mouvement des femmes vivant en milieu minoritaire à l'action du suivi de Beijing.



**Fédération nationale des femmes
canadiennes-françaises**

302-450 rue Rideau

Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Téléphone: (613) 241-3500

Télcopieur: (613) 241-6679

Courriel: fnfcf@franco.ca

www.franco.ca/fnfcf